

Conseil ED

Vendredi 19 janvier 2024

Présents : Priscilla Bayle, Manon Bocquel, Brigitte Bordes (*proc. CM*), Émilie Brochard, Xavier Crosta (*inv.*), Frédéric Danjon (*inv.*), Pascal Duris (*inv.*), Florian Ferchiche, Jacques Giraudeau, Jean-Bernard Huchet (*inv.*), Myriam Heuertz, Elisa Marguerit, Cyril Mallet, Philippe Martinez, Alain Mollier, Jérôme Ogée (*inv.*), Daciana Papura, Juliette Rosebery, Christine Couture-Veschambre

Excusés : Marie-Lise Benot (*inv.*), Cécile Massé, Nathalie Jaëck (*inv.*), Jacques Jaubert (*inv.*), Véronique Pallet (*inv.*), Solange Rigaud (*inv.*), Stéphane Rottier (*inv.*), Benoît Sautour (*inv.*), Jörg Schäfer (*inv.*), Éric Villenave (*inv.*)

Le quorum est atteint avec 15 membres votants présents ou ayant donné procuration.

Ordre du jour :

- › Présentation des nouveaux membres du conseil (doctorantes élues)
- › Demandes d'ADT et d'autorisation d'inscription à l'HDR
- › Arbitrage concernant le fléchage ou non de contrats doctoraux MESR (dits « blancs ») pour la rentrée 2024-2025
- › Appels en cours du collège des écoles doctorales
- › Informations générales

- **Examen des demandes ADT et HDR**

Une demande d'ADT a été examinée et sera transmise avec avis favorable pour examen par le conseil académique. Le candidat devra suivre la formation à l'encadrement des doctorants. Étant d'un laboratoire extérieur au périmètre de l'ED SE, se pose la question de la reconnaissance de l'ADT dans son école doctorale de rattachement.

Quatre dossiers de demandes d'autorisation d'inscription à l'HDR ont été déposés à l'ED mais seuls trois ont été examinés. Le quatrième le sera dès que possible, dès réception du rapport. Les trois dossiers dont les rapports ont été présentés seront transmis avec avis favorable pour examen par le conseil académique.

- **Arbitrage concernant le fléchage ou non de contrats doctoraux MESR (dits « blancs ») pour la rentrée 2024-2025**

En fin d'année 2023, le CED a annoncé la reconduction du même nombre de CD MESR dans chaque ED donc 7 CD MESR pour l'ED SE.

Il est rappelé les propositions de la commission ad hoc et du conseil de l'ED entre 2017 et 2022. Compte-tenu des fléchages réalisés en 2021 pour compenser les déséquilibres au moment de clore la période de contractualisation, la solution de surseoir à tout fléchage en 2022 a été approuvée par le conseil à l'unanimité. Aucun fléchage n'a été réalisé non plus en 2023. Pour 2024, se pose de nouveau la question d'une possibilité de fléchage et si la réponse est positive, alors combien de sujets seront fléchés et sur quels critères ? Un des critères souvent évoqué est le soutien aux jeunes HDR.

Le premier point discuté est celui de deux ½ contrats doctoraux fléchés par BSA sur la spécialité Sciences agronomiques et forestières et sur les chercheurs et enseignants-chercheurs de BSA. La spécialité Sciences agronomiques et forestières existent dans 3 ED (SE, SVS et EES). La question est posée de savoir comment BSA va choisir l'ED qui bénéficiera des deux ½ contrats. La discussion porte également sur le fait que BSA ait deux ½ CD fléchés et puisse en même temps émarger dans le pool des CD MESR attribués par le CED.

Après un tour de table permettant à chaque direction d'unité de faire état de la position du laboratoire, il est décidé de ne flécher aucun sujet pour 2024.

BIOGECO s'interroge sur la possibilité d'augmenter le nombre de représentants de la spécialité Écologie évolutive, fonctionnelle et des communautés siégeant au concours, ceci au regard du grand nombre d'HDR de la spécialité relativement aux autres spécialités. La possibilité d'avoir 3 membres au lieu de 2, cas qui existait déjà avant 2023 (avant la création de la spécialité Sciences agronomiques et forestières) sera rediscutée au prochain conseil.

- **Appels en cours du collège des écoles doctorales**

Deux projets de thèse (1 à EPOC et 1 à ISPA) déposés à l'appel 2024 Chinese Scholarship Council ont obtenu un avis favorable sous réserve du HFSD. Un troisième projet (SAVE) a reçu un avis défavorable du FSD de l'INRAE. Les deux projets avec avis favorable sous réserve poursuivent donc les démarches selon le calendrier donné. Les résultats de cet appel seront communiqués entre mai et juin 2024.

Le deuxième appel en cours est dans le cadre de l'UB PhD Scholarships 2024. Il s'agit d'un nouvel appel dont l'objectif est de renforcer l'attractivité des 11 Graduate Programs vague 2 et du doctorat de l'UB à l'international. Pour postuler, il faut avoir un diplôme (master ou licence/bachelor) obtenu à l'étranger. Le nombre de CD pour la rentrée 2024 est de 12.

Le calendrier des démarches est présenté. Les résultats de cet appel seront communiqués début mai 2024.

- **Informations générales**

Le CED a ouvert la session Winter call 2024 pour les mobilités de longue durée (2 à 12 mois) (date limite de dépôt des dossiers le 16 février 2024 à 12h).

L'information concernant le prix de thèse 2024 a également été publiée. L'appel à candidatures pour les docteurs 2023 débute le 4 mars 2024. La date importante à retenir est le 26 juin 2024, jour des auditions. Un appel est lancé pour la constitution du jury international (professeurs exerçant dans une université étrangère et présents sur le campus autour du 26 juin 2024).

Deux demandes de réinscriptions dérogatoires en 5^{ème} année de thèse ont été présentées mais n'ont pas donné lieu à un avis. Dans un cas, la doctorante arrête momentanément sa thèse et soutiendra quand son manuscrit sera terminé. Dans l'autre cas, aucun CR de CSI n'a été déposé sur ADUM. L'examen de ce deuxième dossier est reporté au prochain conseil.

Une information est donnée sur le nouveau site web du doctorat ouvert en décembre 2023.

L'Opération Sciences en bulles 2024 est présentée rapidement. Le thème était « L'eau dans tous ses états ». Trois dossiers sont remontés de l'ED SE en novembre 2023, aucun n'a été sélectionné.

Le conseil de l'ED n'est pas encore complet car il manque une personnalité extérieure (3 extérieurs au total). Un nom est proposé et sera contacté rapidement.

L'agenda des mois à venir avec les dates des commissions ad hoc et des conseils est présenté. Une date à retenir également est celle du 9 mars 2024, la Cérémonie du doctorat au Pin Galant pour laquelle un appel à volontaire pour y participer est lancé.

Fait à Pessac, le 5 février 2024